

LA MALTERIE

PAGE
06

INAUGURATION DE LA MALTERIE

My
PÉRI'SCHOOL
GESTION DE LA PETITE ENFANCE & ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES

PAGE
08

**MY PERISCHOOL,
UNE INNOVATION AU SERVICE
DES FAMILLES**

PAGE
05

**LA JOUJOUTHEQUE DEVIENT
L'ESPACE ASSOCIATIF**

PAGE
18

Les
parcours
du Cœur

**DIMANCHE 28 AVRIL
PARCOURS DU CŒUR**



NOS JOIES, NOS PEINES EN 2018

NAISSANCES

Nous sommes heureux d'adresser nos souhaits de bienvenue à :

VERDIN Zoyla, le 03/01/2018
BOULANGER CARON Ellie, le 01/02/2018
BAËLEN Charles, le 10/02/2019
PATTI Giuseppe, le 24/02/2018
RICHARD Arthur, le 28/02/2018
SUJKOWSKI Antonin, le 11/03/2018
MASSINON Lily-Rose, le 18/03/2018
BERTRAM POCHE Tyméo, le 03/04/2018
MIETTE Rosalie, le 05/05/2018
MORAND Lucas, le 19/05/2018
KLIMASZEWSKI Rafael, le 03/06/2018
KRANZ Heaven, le 08/06/2018
MONPAYS Leny, le 15/06/2018
VANSPEYBROUCK Jade, le 20/06/2018
FANDI Keyss, le 26/06/2018
HAROUX Valentine, le 14/07/2018
COPPIN Jules, le 21/07/2018
LEFEBVRE DEMEY Eléa, le 31/07/2018
TOURTOIS Yann, le 31/08/2018
DUHAUD Nina, le 28/09/2018
CLARISSE Ezéquier, le 05/10/2018
LECREUX Faustine, le 14/10/2018
BUSTIN Raphaël, le 17/10/2018
LEROY Charlie, le 21/10/2018
VAN RAEMDONCK Hugo, le 27/10/2018
BRAHMI Sohan, le 07/11/2018
FARARI Louna, le 15/11/2018
LIÈVRE Lila, le 01/12/2018
JEDRESAC Naël, le 06/12/2018
SENS Louis, le 10/12/2018
GUILLUY Axel, le 30/12/2018

MARIAGES

Nous adressons nos plus vives félicitations et nos vœux de bonheur à :

SENS Julien et POUILLE Élise, le 24/03/2018
DUBOURDIEU Alexandre et MANNESSIER Élodie, le 26/05/2018
PATTI Giuseppe et CONDETTE Emilie, le 09/06/2018
TAL Éric et POHIÉ Christine, le 09/06/2018
PANIEZ Jérémie et GOURLAIN Virginie, le 23/06/2018
GAUTIER Mickaël et CONDETTE Élodie, le 07/07/2018
HALBINIAK Christophe et IZARD Chantal, le 07/07/2018
FONTAINE Clément et DISSAUX Mathilde, le 20/07/2018
LECLERCQ Jean-Marc et GRUNEIRO Sonia, le 28/07/2018

WISEUR Jonathan et CHIQUET Valène, le 08/09/2018
MENACEUR Claude et SAILLIOT Gaëtane, le 08/09/2018
LESAGE Jimmy et DALLAHI Sara, le 15/09/2018
BRILLANT Stéphane et MARY Sabrina, le 22/09/2018
DEBEL Joseph et PALUSZCZAK Marie-Christine, le 27/10/2018
LEFRÈRE Gérard et DERUELLE Mélanie, le 03/11/2018

PACS

Nous adressons nos plus vives félicitations et nos vœux de bonheur à :

DEHONT Benoît et PERGOLI Marie-France, le 26/01/2018
VANDAMME Olivier et GUILLON Isabelle, le 02/03/2018
BERGER Julien et LEROUX Sandra, le 09/03/2018
HOCQUET Jacques-Yves et MALESZKA Monique, le 18/05/2018
BOUDRY Alexandre et FRESIER Aurélie, le 25/05/2018
BOROWCZAK Éric et DEROEUX Bérengère, le 29/06/2018
PEERS Jonathan et LUTSE Laurélyn, le 17/08/2018
LEBLANC Vincent et DECOMBREDT Catherine, le 24/08/2018
GORNY Stéphane et POTTIER Camille, le 14/09/2018
LAMPASIAK Rémy et CARRÉ Cindy, le 18/10/2018
DESFRAICOIS Aurélien et DELANNOY Candy, le 19/10/2018
BOURSE Arnaud et BÉE Élodie, le 16/11/2018
MÉNARD Laurent et DERLIQUE Céline, le 23/11/2018
COUPEAU François et RUCZINSKI Julie, le 23/11/2018
FENET Éric et OSINSKI Chloé, le 30/11/2018
TRANAIN Lorenzo et SZWARC Justine, le 30/11/2018
PERSYN Thomas et BARANOWSKI Pauline, le 07/12/2018
ROBA Thibaut et HEDDE Élodie, le 14/12/2018
VANGREVELINGE Charly et GAY Alexiane, le 14/12/2018
LANTOINE Johann et LEGRAND Angélique, le 28/12/2018

DÉCÈS

Nous exprimons nos sentiments de sympathie et partageons la peine des familles de Mesdames et Messieurs :

PUISSANT Yves, le 03/01/2018
MERVILLE Léone Vve JOVIEN, le 07/01/2018
CARPENTIER Roger, le 07/01/2018

MEUNIER Roger, le 11/01/2018
BOULANGER Fernande Vve FARSY, le 15/01/2018
KOZLOWSKA Czeslawa, le 22/01/2018
DESCAMPS Solange Epse LUCAS, le 02/02/2018
JADCZYK Emilia Vve FAIVRE, le 02/02/2018
CARON Clémence Vve PREVOST, le 16/02/2018
ZURAWSKI Antoine, le 23/02/2018
SIERANSKI Bernard, le 06/03/2018
NIO Raymonde Vve RÉANT, le 12/03/2018
DUMONT Danielle Epse CLEMENT, le 19/03/2018
HOUQUE Thérèse Vve LEFEBVRE, le 03/04/2018
VAN RAEMDONCK Michel, le 04/04/2018
HIROUX Marcelle Vve MOTUELLE, le 13/04/2018
LESUR Edith Vve KIEPURA, le 20/04/2018
BRIXI Norbert, le 21/04/2018
VANWILDERMEERSCH Bernadette Epse PAISIN, le 26/04/2018
BOUGARD Lucien, le 27/04/2018
MOTUELLE Yves, le 04/05/2018
GONNET Gilberte Vve GRANATA, le 13/05/2018
LEGRAND Marius, le 20/05/2018
OLIVIER Andrée Vve PECQUES, le 30/05/2018
DESAILLY Dominique, le 12/06/2018
VARLET Eugénie Vve CROISY, le 22/06/2018
GIRAUD Claude, le 09/07/2018
CORNUAULT Monique Vve ANGENAULT, le 21/07/2018
BEUGNET Marie-Antoinette Vve CORNILLE, le 22/07/2018
BUISINE Violette Vve DELEMME, le 23/07/2018
KOSTRZEWA Freddy, le 30/07/2018
LEFRAIRE Jean-Marc, le 10/08/2018
SANCHEZ LOPEZ José, le 13/08/2018
MERLOT Léa Vve GAPA, le 28/08/2018
BREVIÈRE Marie Vve MARTIN, le 01/09/2018
BOCQUET Christian, le 03/09/2018
GRAVURE Jules, le 05/09/2018
GLORIAN Françoise, le 17/09/2018
LANTOINE Françoise Vve TARTAR, le 03/10/2018
REVILLON Georgette, le 09/10/2018
LAUWERIE Patrick, le 24/10/2018
RIBAUVILLE Marie-Thérèse Vve LAMANT, le 25/10/2018
DESPREZ Jean-Louis, le 09/11/2018
BRIDOUX Michel, le 16/11/2018
DELEPLACE Doriane Epse DELANNOY, le 22/11/2018
VIVIER Christiane, le 10/12/2018
LEMAIRE Gérard, le 14/12/2018

LE PRINTEMPS SERA BEAU À AIX-NOULETTE

LE MAIRE
 CONSEILLER DÉPARTEMENTAL
ALAIN LEFEBVRE



DOSSIER DE DEMANDE DE SUBVENTION DES ASSOCIATIONS

Monsieur Jean-Marc LAMERAND, adjoint aux associations et au sport et Monsieur Christophe BRAEMS, conseiller délégué, ont tenu une permanence le samedi 02 mars en mairie afin d'accompagner les associations dans la rédaction de leur dossier de demande de subvention.

LE CCAS A VOTRE SERVICE

Le Centre Communal d'Action Sociale est un acteur majeur de la politique sociale. Il a une mission de conseil et d'accompagnement des populations en difficultés, des personnes âgées et des personnes en situation de handicap.

Le CCAS vous accueille en mairie du lundi au vendredi.
Rens. : 03 21 72 66 44

FOOT EN SALLE, C'EST REPARTI !

Une activité de foot en salle de loisir est proposée par la commune le lundi soir. Le créneau encadré par un animateur sportif diplômé est réservé aux jeunes et aux ados. Viens rejoindre la team !

Renseignements en mairie :
 03 21 72 66 44 ou
 contact@aix-noulette.fr.

Des travaux partout pour embellir notre commune.

Comme prévu le Département aménagera la rue du Bois, la rue l'Abbé, la rue de Bully, dès juin 2019.

Comme prévu, une liaison vélo-piétons voie verte reliera le centre d'Aix-Noulette et la Cité 10.

Comme prévu, nous rénoverons la toiture de l'Ecole Maternelle Mendès France. Nous réaliserons un dojo à la salle de sports. Nous aménagerons la rue de Béthune à la Cité 10 avec renforcement de l'éclairage.

Comme prévu, le château d'eau des « Alouettes », en cours de construction, abreuvera les Aixois avec la bonne eau de la Lys, en partant d'Aire-sur-la-Lys. La canalisation principale est prévue chemin de Lens. Celui-ci sera aménagé pour le bonheur des riverains.

Comme prévu, nous avançons dans le programme de lutte contre les inondations, avec des travaux importants, rue des Lombards, mais aussi en tout point de notre commune.

Nous peaufinons notre budget 2019 avec de nouveaux et nombreux programmes. Nous nous sommes fixés la règle suivante : **pas d'emprunt et baisse des taux d'imposition.**

Contrairement à ce qui a été écrit et dit, le recensement confirme que nous n'atteindrons pas les 4 000 habitants. Bien au contraire, malgré les constructions, nous avons perdu 54 habitants et nous nous maintenons à 3 945 Aixois et Aixaises, selon les chiffres de l'INSEE (Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques).

Nous souhaitons la bienvenue aux nouveaux habitants et nous les remercions d'avoir choisi notre belle commune Aix-Noulette.

Pour terminer, vous savez que chaque année, nous plantons de nombreux arbres et arbustes. Je me félicite de la plantation de 24 pommiers au Bois Bayart, allée des Jonquilles. *Le Verger de maraude* sera placé sous votre surveillance. Les enfants des écoles, « notre avenir », ont participé à ce chantier écologique.

Je vous souhaite bonne lecture de ce Petit Aixois, et à bientôt.

Ah oui ! J'oubliais !

En juillet 2019, les automobilistes emprunteront le nouveau pont sur l'A26. En ce qui me concerne, plus de 5 années de travail, d'étude de dossiers en vue de convaincre l'Etat, la Région et le Département.

Merci à toutes les entreprises qui ont gagné 6 mois sur les délais, les techniciens et ingénieurs du Conseil Départemental qui ont fait un travail remarquable.

INSCRIPTION AU VOYAGE A ETRETAT

La municipalité organise **une journée à Etretat le mercredi 22 mai 2019** en direction des personnes de plus de 55 ans.

Au programme : Départ en bus à **7h30** (place de l'église), pause petit déjeuner offert par la municipalité, déjeuner (boissons inclus) au **Restaurant du casino** (inclus dans le prix), distribution de la brochure touristique avec plan de la ville (visite libre). Retour prévu à **21h**

Tarif : 25€ par personne

Renseignements et inscriptions : Bibliothèque municipale
 6, square des Arts ou **03 21 29 58 94** ou **contact@aix-noulette.fr**

CÉRÉMONIE DES VŒUX DE LA MUNICIPALITÉ

Plus de 250 aixoises et aixois sont venus assister à la cérémonie de présentation des vœux de la municipalité à la Malterie le vendredi 18 janvier 2019.

NOUVELLE ANNÉE, NOUVELLE SALLE, NOUVELLE FORMULE.

L'ambiance était chaleureuse et la soirée fut dynamique. Fini les longs discours fleuves, place aux interviews. Le journaliste **Pascal Guislain** a donné le rythme de la soirée en appelant dans l'ordre de passage respectifs **monsieur Tony MOULIN**, adjoint à la communication et à l'économie locale, qui s'est exprimé sur le futur projet de cellules commerciales en centre-ville, la création d'emplois liés au développement de la zone d'activité entre Aix-Noulette, Bully les Mines et Liévin, **Alouettes 2020**, le combat pour obtenir de la Poste plus d'heures d'ouverture, et enfin, le mouvement des gilets jaunes et du cahier de doléances, en invitant le président de la république à tenir un débat dans notre commune (NDLR : à l'heure où nous imprimons le magazine, aucune réponse ne nous a encore été apportée). **Monsieur Laurent DUMUR**, 1er adjoint, a fait un retour sur l'année écoulée en présentant les nouvelles actions en direction des aixois : le concert dans le cadre du festival **Les Enchanteurs** de Droit de Cité, les festivités du 14 juillet avec la chasse

aux trésors **Aixgame**, son concert de musique irlandaise et son feu d'artifice ainsi que le marché de Noël. **Monsieur Christophe BRAEMS**, conseiller délégué, a présenté le premier forum des associations et a annoncé la reconduction de cet évènement en septembre prochain. Il a ensuite présenté **la nouvelle équipe du CMJ** (Conseil municipal des jeunes) en les invitant à monter sur scène.

Monsieur Alain LEFEBVRE, maire et conseiller départemental, a pris le relais pour présenter les avancées du dossier du pont de l'A21 (création d'une piste cyclable du centre-ville jusqu'à la cité 10, éclairage du nouveau rond-point par des luminaires LED solaires, création d'une zone de covoiturage de 50 places...), des travaux de réfection de la voirie (plus de 3,5kms de voirie vont être refaits en 2019. Les rues des marronniers, de Bouvigny, du bois, l'abbé, de Bully et le chemin de Lens feront partie de ce programme), de la réfection du trottoir de la rue de Béthune, en face du siège de l'AST à l'entrée de la cité 10. Monsieur le maire a également annoncé la création d'un DOJO sur la mezzanine de la salle des sports, la rénovation du bâtiment « la Joujouthèque » et de son changement de nom en « Espace associatif », induit par la nouvelle utilisation d'une des salles désormais mise à disposition aux

associations. Il a également souligné la construction d'un nouveau château d'eau sur la zone Alouettes 2020 qui permettra d'alimenter en eaux de la Lys cette partie du bassin minier.

Enfin, monsieur le maire a annoncé le lancement d'un sondage afin de trouver un nom à la salle principale de la Malterie (retrouvez le sondage sur la page Facebook Commune d'Aix-Noulette et à la page 6 de votre magazine).

Madame Marie Paule MICHEL, adjointe à la scolarité, a remis la médaille d'honneur de la ville à **madame VREVIN Joëlle**, pour le travail fourni et quelle fournie encore au sein de l'association Lions Club (Présidente de 2011 à 2012 et trésorerie depuis 2017). Une façon aussi de souligner les 10 ans d'activités de l'association.

Monsieur Jean-Marc LAMERAND, adjoint aux sports et aux associations, a remis la médaille d'honneur de la ville à **monsieur François HANNOTTE**. Cette médaille vient récompenser son investissement associatif au sein d'Aix en balade où il est vice-président depuis la quasi création de l'association il y a près de 25 ans, et au sein de la FNACA en tant que trésorier et porte-drapeau.

Madame Hélène DENEUVILLE, a reçu des mains de monsieur le maire, la médaille d'honneur de la ville pour son investissement « patrimonial » dans l'église Saint Germain.

MISE EN VALEUR DE NOTRE PATRIMOINE

Quelques jours avant les fêtes de fin d'année, **l'église Saint Germain** a été remise sous le feu des projecteurs. 9 nouveaux luminaires LED viennent désormais mettre en avant ce magnifique bâtiment classé qui domine notre centre-ville. Les nombreux piétons, automobilistes, touristes et habitants peuvent désormais profiter des lignes de cet édifice au coucher du soleil. Dans le même temps, les travaux de remplacement des vitraux endommagés ont été réalisés.



Crédit Photo Damien Verdin

INFO+

La municipalité a investi un peu plus de 8 000€ dans le dispositif d'éclairage.

CONCOURS MAISONS FLEURIES

Le mercredi 14 novembre, dans la salle des cérémonies, avait lieu la remise des prix du concours des maisons fleuries. Les gagnants, près de 25 personnes, ont reçu des cadeaux (offert par les commerçants Aixois et la municipalité), des mains de **madame Christine ROSZAK**, adjointe au maire et de **monsieur le maire**. Pour rappel, le concours ne nécessite aucune inscription, le jury composé de 8 personnes, élus et citoyens, parcourant la commune pendant plusieurs semaines pour dénicher les plus belles réalisations. LE PETIT AIXOIS remercie les habitants qui participent, à travers ce concours, à embellir l'image de notre commune.



LA MARCHÉ DU PETIT HEROS



Crédit Photo Aix en balade

Le dimanche 13 janvier 2019, les aixoises et les aixois ont fait preuve d'un formidable élan de solidarité en répondant à l'appel lancé par les associations **Web Aix** et **Aix en balade** à venir marcher **pour soutenir le petit Baptiste et sa famille**. **Près de 460 personnes étaient au départ des marches** de 4 et 8 kms sous une météo fraîche mais clémente. Les mâtards et leur père Noël sont arrivés vers 11h30 pour une remise de cadeaux. **Une somme de près de 2 000 euros a été récoltée et remise à la famille**.

LE PETIT AIXOIS tient à remercier les bénévoles qui ont permis la réalisation de cette action et exprime son soutien au petit Baptiste et à sa famille. Cet élan de solidarité ne s'arrête pas là puisque l'association **Joujouthèque bout de ficelle** a programmé un évènement pour soutenir la famille et qu'une cagnotte en ligne est en cours (<https://www.leetchi.com/c/baptiste-bouquet>).

Merci à tous ceux qui participent où ont participé de près ou de loin à ces actions. LE PETIT AIXOIS souhaite un prompt rétablissement au petit Baptiste.

BAISSE DES TAUX D'IMPOSITIONS LOCAUX

Le groupe majoritaire a proposé, lors de la commission des finances du 27 février 2019 et lors du conseil municipal du 06 mars 2019, la baisse des taux d'impositions locales sur plusieurs années à partir de 2019. Cette baisse est rendue possible grâce à la bonne gestion de la commune depuis 2014 et grâce à la diminution des remboursements d'emprunts. Cette décision devrait être entérinée lors du prochain conseil municipal du mois d'avril qui sera complètement dédié au vote du budget 2019.



LA MALTERIE INAUGUREE



Vous avez été près de 300 personnes, le vendredi 7 décembre au soir, à venir assister à l'inauguration de **La Malterie**. A cette occasion, les aixois ont pu découvrir la nouvelle garderie, le nouveau service enfance-jeunesse, la nouvelle salle d'activités associatives et la nouvelle salle de réception réservée aux aixois. La soirée a débuté par le traditionnel « coupé du ruban » qui officialise l'ouverture d'un lieu au

public, s'en sont suivis les discours, la visite et le verre de l'amitié. La journée s'est clôturée par l'artiste nordiste **Simon Fache** avec la représentation de son spectacle « **Pianistologie** » et la remise d'un cadeau surprise à chacun des visiteurs (de plus de 18 ans) : une bouteille de bière Page 24 « **Cuvée La Malterie** » fabriquée par la brasserie Saint Germain.

La municipalité tenait à remercier les financeurs (Etat, Région, Département, Caisse d'allocations familiales), les élus présents ainsi que le personnel communal, M. Vallery-Radot et tous les acteurs de ce projet pour leur confiance.

Ce lieu, désormais le vôtre, devient le point central de la jeunesse dans notre commune.



FOCUS SUR LE NOUVEAU CHATEAU D'EAU

Le futur château d'eau situé dans la nouvelle zone « Alouettes 2020 », sur le territoire de la ville de Bully les Mines, est l'une des pierres angulaires du schéma directeur de l'eau, visant à assurer quantité, qualité et disponibilité de la ressource. A travers une esthétique novatrice, ce château d'eau est un colosse de 4 000m³ et de 40 mètres de hauteur. Il permettra d'assurer durablement l'alimentation en eau potable venant de la Lys, les communes de notre secteur. Le projet de 12.300.000€ est le fruit d'un concours de maîtrise d'œuvre lancé par la **Communauté d'agglomération de Lens-Liévin (CALL)**. La mise en service est prévue à la fin de l'année 2019.



TRAVAUX D'ENTRETIEN ET D'ASSAINISSEMENT FIBRE OPTIQUE

Les services techniques ont profité des vacances scolaires, et donc des établissements vides, pour finaliser la réfection du carrelage et réaliser des travaux de plomberie à **l'école maternelle Mendès France**.



Le mois de février a également été propice **aux réfections de voiries et à la réparation des « nids de poules »** suite aux épisodes de verglas, à l'entretien préventif des fossés et à la remise en état des chemins de champs.

Des dépôts sauvages de tôles en fibrociment amianté (plus d'une demi-benne) ont été retrouvés aux abords des champs et ont demandé une prise en charge rapide par la municipalité.

Grâce à l'intervention de vos élus communautaires, **Monsieur Alain LE-FEBVRE** et **Madame Christine ROS-ZAK**, représentant notre commune au sein de la communauté d'agglomération de Lens Liévin (CALL), cette dernière est intervenue en février dans le champ situé dans le virage de la rue des Lombards. 2 bouches d'évacuations ont été créées et la canalisation des eaux de pluie de diamètre 50 a été remplacée par une nouvelle de diamètre 100 sur une distance de près de 120 mètres. Objectif: accélérer l'évacuation des eaux et créer une zone tampon.



Dans le même temps, une bouche d'évacuation a été créée à l'intersection de la rue Zeffe et de la rue de la Chapelle pour récupérer les eaux stagnantes suites aux travaux de modification du virage.



INFO+

Pour tester votre éligibilité à la cité 10, connectez-vous à : <https://reseaux.orange.fr/cartes-de-couverture/fibre-optique>

Les équipes d'Orange, qui ont en charge le déploiement de la fibre sur le territoire de la CALL (Communauté d'agglomération de Lens-Liévin), accompagnées par l'équipe municipale, ont validé **les emplacements des futures armoires qui accueilleront la fibre optique dans notre commune.**

Mi 2020, les fournisseurs d'accès internet (SFR, Bouygues, Orange...) vous proposeront leurs formules d'abonnements.

La cité 10 bénéficie de sa proximité géographique avec la ville de Sains en Gohelle pour prendre de l'avance. La plupart des rues sont désormais équipées en fibre. Attention toutefois, certains fournisseurs n'ont pas encore proposés d'offre commerciale.

SONDAGE QUEL NOM POUR LA GRANDE SALLE DE LA MALTERIE ?

La municipalité lance un appel à la population pour donner un nom à la salle principale de la Malterie. Vous êtes invités à faire parvenir vos idées sur papier libre à l'accueil de la mairie, par email à contact@aix-noulette.fr ou sur la **page Facebook Commune d'Aix-Noulette** au plus tard **le 19 avril 2019**. Toutes les propositions seront étudiées, le nom de la salle sera validé après un second sondage qui regroupera les 5 propositions retenues par le conseil municipal. **Nous vous remercions d'avance pour votre participation.**

TRAVAUX PONT A21 / RD301

Le chantier de doublement de la RD301 au droit d'Aix-Noulette et du franchissement de l'autoroute A26 avance bien. Après la spectaculaire phase de lancement du pont au-dessus de l'autoroute la nuit du 23 octobre dernier, le chantier s'est poursuivi sur l'ouvrage : coulage de la dalle, réalisation de l'étanchéité etc...



Depuis le début de l'année 2019, les entreprises s'attaquent à la phase qui va permettre dans un premier temps de réaliser toutes les finitions sur le pont : barrières de sécurité, enrobés, joints de chaussée, épreuves avant mise en circulation. Puis dans un second temps, de réaliser la chaussée neuve définitive de part et d'autre du pont, qui sera circulée par le futur sens Bruay-Lens. Cette phase est en réalité composée de plusieurs sous-phases, au vu de l'exiguïté des lieux et de la présence des bretelles d'échangeur à proximité, qui nécessiteront des périodes de coupure définies en relation étroite avec SANEF.

Cette phase devrait nous amener, en fonction des conditions météorologiques et des aléas techniques, au début de l'été 2019, ce qui permettra de bascu-

ler la circulation actuelle sur le nouveau pont dans les 2 sens de circulation.

Il restera ensuite la dernière grande phase du chantier, qui consistera à retravailler la chaussée et le pont existant dans le sens Lens-Bruay, pour les adapter au nouveau sens de circulation. Cette phase permettra également à SANEF de réaliser des travaux d'entretien indispensables sur le pont existant. Cette phase qui engendrera également des fermetures de bretelles d'échangeur doit durer aux environs de 10 à 15 semaines, et permet d'espérer une fin de travaux générale avant la fin de l'année 2019. Cette programmation reste conditionnée aux conditions météorologiques et aux aléas technique qui pourraient intervenir. Il fait l'objet d'un suivi hebdomadaire par les équipes du Département.

MY PERISCHOOL, UNE INNOVATION AU SERVICE DES FAMILLES

La municipalité a décidé d'offrir un nouveau service aux familles aixoises. Dès le 1er septembre 2019, les familles disposeront d'une plateforme internet et d'une application mobile qui leur permettra d'effectuer de nombreuses démarches en ligne.

MY PERISCHOOL, accessible 24h/24 et 7j/7 permet entre autres de remplir

son dossier d'inscription en ligne (fini le gâchis de papier), recevoir des informations en temps réel (réactivité), payer ses factures en ligne (moins de déplacement)...

Les familles sont invitées à une **réunion d'information et de présentation le mardi 14 mai 2019 à 18h30 à la salle des fêtes.**



LA DICTEE ELA

Les élèves des classes de CM2 de l'école élémentaire Jacques Prévert, dirigée par **Madame Marie-Pierre POLAERT**, ont participé à l'édition annuelle de la **Dictée E.L.A** (Association Européenne contre les Leucodystrophies : maladies génétiques orphelines qui détruisent le système nerveux central).

Comme chaque année, c'est une personnalité qui est invitée pour cette occasion et le moins que l'on puisse dire c'est que le professeur de hip-hop d'**Aix Pression Danse** en est une au vu du nombre d'enfants qui sont venus le saluer. Pour cette 15ème édition, **Alice ZENITER**, Prix Goncourt des Lycéens 2017, s'est prêtée au jeu. Elle a sobrement intitulé son texte : *Leucodystrophie*.

La dictée ELA mobilise des centaines de milliers d'élèves du primaire au secondaire et vise à les sensibiliser au combat contre les leucodystrophies et plus largement au handicap, au respect de la différence et à la solidarité.



SPECTACLES DE FIN D'ANNÉE POUR NOS ÉCOLIERS

Le jeudi 20 décembre 2018 à la Salle des fêtes, les 285 enfants des écoles sont venus assister aux spectacles musicaux écrits et joués par l'auteur-compositeur-interprète **GOUN**.

Le matin, ce sont les petits de l'**école Mendès France** qui ont découvert un spectacle intitulé « **UN SECRET DE NEIGE** » qui les a emmené dans un conte musical de Noël où se mêlaient chansons de notre enfance et celles de sa composition. Puis en début d'après-midi, ce fut au tour des enfants de l'école Jacques Prévert d'assister au spectacle « **T'AS LE BONJOUR DE L'UNIVERS** ». Le périple d'un personnage qui traverse les galaxies dans une fusée propulsée à la vapeur de chocolat à la recherche d'une planète mieux que chez nous. Magnifique, tout y était ! Musique, poésie, magie... Les enfants ont regardé ce spectacle d'un bout à l'autre avec joie.

Une belle mise en bouche offerte par la municipalité avant les fêtes de fin d'année.



LES POTTERHEAD DEBARQUENT A LA BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

En novembre dernier un souffle de magie est passé par la bibliothèque municipale avec l'exposition **Harry Potter** qui a remporté un vif succès. La nouvelle s'est répandue jusqu'à chez nos voisins belges puisque nous avons eu le plaisir d'accueillir des Bruxellois lors du vernissage le 10 novembre.

Un concours de la plus ensorcelante des baguettes magiques a permis à plus de 60 apprentis sorciers de recevoir un petit cadeau pour leur participation.



L'HARMONIE D'AIX-NOULETTE, AMBASSADRICE DE LA COMMUNE

Les Aixois peuvent être fiers de leur Harmonie. Elle a répondu présent à toutes les sollicitations municipales (commémorations du 11 novembre, marché aux puces, cérémonie des vœux...) et s'est imposée un calendrier de prestations exigeants puisqu'elle a participé à plusieurs concerts. Tout d'abord celui de la **Sainte Cécile** où une partie des bénéfices ont été reversés à l'association humanitaire « La goutte d'eau » qui œuvre notamment au Cambodge puis celui des **Harmoniades** à Noeux les Mines.



Ce concert est une vraie et rare chance de pouvoir se produire auprès d'une formation de référence dans les environs et dans une salle à la superbe acoustique. Les aixois ont donc assuré la 2ème partie d'un concert mené avec les musiciens de Noeux les mines le 20 janvier dernier. Et ils ont superbement tenu leur place.

Le travail effectué lors des répétitions (les samedis soirs à partir de 18 heures !), l'envie de faire honneur à nos hôtes et à notre commune, le plaisir de jouer dans une si belle salle, ont fait que l'Harmonie d'Aix a produit une prestation de toute beauté. Proposant un programme éclectique: classique (**Le calife de Bagdad**, **Le chœur des tziganes** de Verdi), Pop (**Downtown**) ou traditionnel (**Lord of the dance**), les musiciens d'Aix ont emmené le public avec eux.

Les premiers à les féliciter furent... les musiciens de Noeux les mines eux-mêmes. Quel beau symbole de reconnaissance et d'ouverture d'esprit de leur part. La réunion des 2 formations fut un beau moment artistique.

Une fois encore, la générosité a parlé puisque les fonds recueillis ont été reversés pour le téléthon. LE PETIT AIXOIS est fier de voir ces musiciens véhiculer des valeurs positives.

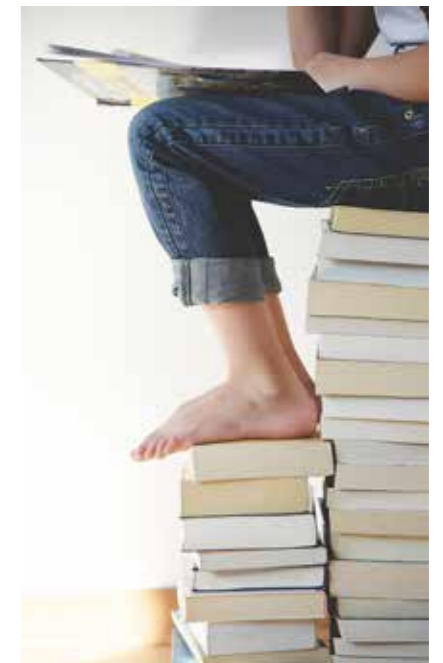
CREATION D'UN CLUB DE LECTURE

Plusieurs aixoises et aixois ont sollicité **Cendrina CONTI**, responsable de la bibliothèque municipale, pour la création d'un club de lecture. Une réunion de travail s'est tenue avec **Monsieur Laurent DUMUR**, 1er adjoint et l'équipe de la bibliothèque pour structurer cette demande.

Ce club pourrait proposer des soirées lectures, participer à établir une sélection de livres pour la bibliothèque...

Vous aimez la lecture, vous avez envie d'échanger, de rencontrer des lecteurs, faites-vous connaître auprès de Cendrina et devenez les fondateurs de ce club.

Contact : **03 21 29 58 94**
ou **bib.noulette@orange.fr**



LE VILLAGE ET LE MARCHÉ DE NOËL

Les aixoises et les aixois sont venus en nombre profiter de la « magie de Noël » les 15 et 16 décembre dernier. **L'association Aix Pression Danse** avait organisé son 5ème « Marché de Noël » regroupant plus d'une vingtaine d'exposants (bijoux, cosmétique, prêt à porter, céramique, vin, chocolats, macarons, décoration, ...) dans la salle des fêtes tandis que la municipalité s'était attelée à compléter cet événement en proposant des nouveautés.

Ainsi, **le CAJ et l'APE ont fait leur marché de Noël** dans la salle Maxime Lacroix, face à la salle des fêtes, pendant que les visiteurs profitaient d'un baptême de poney ou de Gyropode offert par la municipalité. Vers 18h, le public a pu apprécier et reprendre en chœur les chants de Noël proposés par **Mme Ramarosaona**. Des friandises, du chocolat et du vin chaud ont été servis aux courageux qui ont bravé les averses de pluies verglaçantes en attendant l'arrivée du père Noël. Face à un tel succès, le marché et le village vont s'installer durablement dans le temps dans notre commune. **Rendez-vous en décembre 2019.**



UNE GARDE D'HONNEUR À PRESQUE 18 ANS

Léa DELAMBRE est devenue l'une des plus jeunes gardes d'honneur. Elle prend le relais de son grand-père, **Monsieur Jean Louis DEPREZ**, cultivateur à Aix-Noulette, décédé en novembre 2018.

L'émotion était palpable lors de la remise des insignes de garde d'honneur par **Monsieur Jean Claude HENNEQUIN**, président du groupe, sous la bienveillance de ses deux parrains **Messieurs Roger POLY** et **Daniel MACHU**.



UNE TROISIEME SOIREE AVEC KUBIAK

Le 1er décembre dernier, s'est déroulée la 3ème édition de la soirée **Kubiak** à la salle des sports René GÉBUS.

Cet événement organisé par les associations **Aix Pression Danse, A.A.E Aix** et **Webaix** a mobilisé 30 bénévoles qui ont permis à **plus de 400 personnes** de passer une excellente soirée.

On a retrouvé l'ambiance des bals Kubiak avec de belles orchestrations composées de cuivre et de violons comme savait le faire **Stéphane**, avec la touche de **Christian** qui apporte une pointe de modernité attirant un public intergénérationnel.



UN CLUB DE TAROT À AIX-NOULETTE

Vous êtes passionnés de tarot ou vous souhaitez apprendre à jouer, Jean-Michel GUFFROY vous accueille tous les lundis à partir de 14h30 à la salle de la poste.

Ce jeu simple d'apparence recèle d'innombrables subtilités. C'est un jeu de réflexion où rien ne doit être laissé au hasard. Il permet de développer et d'entretenir de nombreuses facultés comme le calcul mental, l'observation, la mémorisation, l'esprit d'analyse et de synthèse etc... C'est un jeu que l'on peut pratiquer à tous les âges et à tous les niveaux. Le 1er tournoi organisé par le Club a été remporté par un membre du club de Compiègne, **Claude Lefebvre**.

Bureau de l'association : président, **Jean Michel GUFFROY** ; secrétaire, **Didier PERRISSIN** et trésorier, **Bernard TERRY**.



LE BCAN EN LICE POUR LA MONTEE

L'équipe sénior du basket club d'Aix-Noulette qui est actuellement première d'une poule de 10 équipes et qui évolue cette saison en « promotion » vise la montée en « excellence ».

L'ambiance de l'équipe et du club cette saison pourrait se résumer ainsi : famille, amis et plaisirs. LE PETIT AIXOIS vous invite à venir encourager l'équipe lors des prochains matches, un plus pour terminer à la première place.

Le club vous informe qu'il recrute des jeunes pour la saison 2019-2020 et qu'il est à la recherche de sponsors.

Allez Aix !



PTI POT, UNE ENTREPRISE INNOVANTE AU SERVICE DE NOS JARDINS ET POTAGERS

Ptipot' est une entreprise de service à la personne spécialisée dans la permaculture, créée par un jeune entrepreneur aixois, Valentin MOURONVAL.



Il intervient chez les particuliers afin de transformer des parcelles de pelouse en véritables jardins nourriciers. Espace potager, plantes mellifères, aromatiques, fruitiers, engrais verts, hôtels à insectes, récupérateur d'eau, compost, sont par exemple une multitude d'éléments qu'il vient introduire dans ses foyers partenaires.

Le travail consiste dans un premier temps en une phase d'observation de la faune et de la flore, puis vient la mise en pratique technique.

L'entreprise propose des graines certifiées Agriculture Biologique et son intervention ouvre droit à un crédit d'impôt de 50%. Elle peut également proposer d'encadrer des ateliers de sensibilisations à un public à partir de 10 ans.

Valentin MOURONVAL est actuellement suivi dans le cadre du dispositif « accélérateur » de **REV3** (Troisième révolution industrielle en Hauts de France).

Contact : Mouronval Valentin, Fond'acteur
06 95 70 98 95 / valentin.mouronval@ptipot.fr

OUVERTURE D'UN NOUVEAU SALON DE COIFFURE : LE COIFFEUR

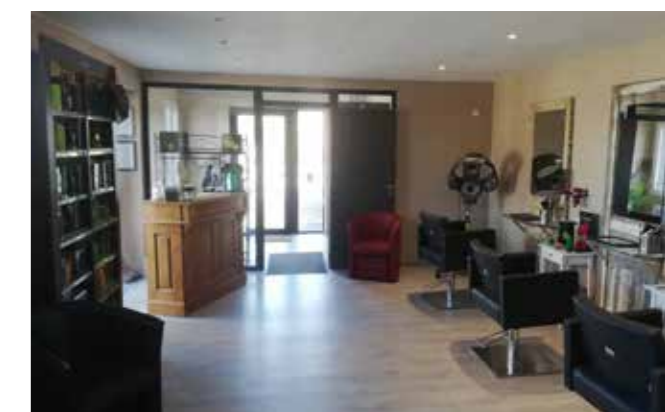
Route d'Arras, juste à côté du château d'eau, un nouveau salon de coiffure a ouvert ses portes en ce début d'année. **Willy, 39 ans de métier**, vous accueille dans un cadre agréable en parfaite harmonie avec son profil. Et quand on lui demande pourquoi il a choisi Aix-Noulette pour s'installer, il répond que c'est un village où il fait bon vivre et qu'il adore ce genre de population qu'il connaît très bien pour l'avoir travaillé durant toute sa carrière.

Il y a naturellement chez Willy le sens du service. Le salon propose un service de navette à sa clientèle qui a des difficultés de déplacement. L'équipe est composée d'une coiffeuse et d'un coiffeur afin d'offrir aux clients une mixité très importante pour l'entreprise.

Horaires d'ouverture :

Le lundi sur rendez-vous, du mardi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 19h, le samedi de 8h30 à 17h

Téléphone : 09 51 74 49 76
ou 06 29 90 61 21



**LE PETIT AIXOIS VOUS PROPOSE UN RETOUR EN IMAGES
SUR LES ÉVÉNEMENTS QUI ONT MARQUÉ CES DERNIÈRES SEMAINES**

**UNE FIN D'ANNÉE
BIEN CHARGÉE
POUR LE PÈRE NOËL**

Que du bonheur en ce **jeudi 13 décembre 2018** quand, dans la matinée, **le Père Noël** est venu en personne rendre une petite visite aux enfants de **l'école maternelle Mendès France** sous un tonnerre d'acclamations. Il est passé dans toutes les classes où il a procédé à la distribution de cadeaux et de sachets de friandises offerts par la municipalité. A tour de rôle, chaque enfant a pu profiter d'un instant magique avec lui.

Dans l'après-midi, il est allé rendre visite aux enfants de **l'école Jacques Prévert** où il a continué sa distribution de colis de Noël.

Enfin, il a continué sa tournée, jusqu'en fin d'année, au sein des associations de la commune avec des cadeaux pour tous les enfants. Retour en images sur son périple. Un grand merci, au passage, à ses lutins qui participe chaque année à cette action (bénévoles associatifs, élus...) !



LES LUTINS BÉNÉVOLES ASSOCIATIFS ET ÉLUS DU PÈRE NOËL



JAZZ À AIX (FESTIVAL TOUT EN HAUT DU JAZZ)

LE GOUTER ET LE COLIS DE NOËL DES AÎNÉS



REMISE DU CHÈQUE AU FORUM DES ASSOCIATIONS À L'ASSOCIATION LUDOVIC UN DÉFI POUR LA VIE

LE REPAS DU CLUB DE L'AMITIÉ



SI AIX M'ÉTAIT CONTÉ



Depuis de nombreuses années, l'association **Les Amis du patrimoine**, présidée par **monsieur Henri Delattre**, mène un travail de recherche et de préservation de l'histoire de notre commune. Elle propose également chaque année une exposition sur la guerre autour du 11 novembre et édite plusieurs fois dans l'année un petit fascicule appelé « Si Aix m'était conté », dans lequel on y découvre des histoires dans l'Histoire d'Aix-Noulette.

Fort de cette activité et du travail de mémoire remarquable qui est réalisé, **monsieur Tony MOULIN**, adjoint au maire, a proposé à l'association d'intégrer « Si Aix m'était conté » à la publication municipale. L'association a approuvé et les lecteurs retrouvent désormais cette « tranche d'histoire communale » chaque trimestre dans LE PETIT AIXOIS.



2

LA MALTERIE POSTE DE SECOURS DURANT LA GRANDE GUERRE



A AIX-NOULETTE, ONT COMBATTU :

• Le 21^{ème} Corps d'Armée

> 13^{ème} Division

- 17^{ème} régiment d'infanterie. **Moïse et Théophile Croquefer** d'Aix-Noulette en faisaient partie

- 21^{ème} régiment d'Infanterie

- 144^{ème} régiment territorial d'infanterie

> 43^{ème} Division

- 24^{ème} Régiment d'infanterie

- 28^{ème} régiment d'Infanterie

Le sous-lieutenant Jean Léon trouve la mort à la Tranchée des Saules (monument Tranchée des Saules)

- 149^{ème} régiment d'Infanterie

- 158^{ème} régiment d'Infanterie (monument Tranchée des Saules)

- 10^{ème} brigade des chasseurs à pied

- 31^{ème} brigade des chasseurs à pied

> 48^{ème} Division

- 174^{ème} régiment d'Infanterie

Le sous-lieutenant Jacques Defrasse trouve la mort à la Tranchée des Saules (monument-tombeau Tranchée des Saules)

• Et les territoriaux

Il y avait dans les tranchées, un « premier » poste de secours (poste de recueil), sorte de niche plus ou moins profonde creusée dans le sol à proximité des premières lignes et surmontée d'un toit formé de plusieurs épaisseurs de rondins recouverts de terre; où les blessés étaient soignés sommairement, au moyen d'un pansement individuel que chaque combattant portait sur soi.

Les brancardiers régimentaires ramassaient les blessés qui étaient SUR le front et les transportaient aux postes de recueil.

Ces brancardiers régimentaires étaient souvent musiciens.

Les brancardiers divisionnaires (G.B.D. : Groupe de Brancardiers Divisionnaires) (médecins..) **prenaient en charge les blessés à partir du poste de recueil ou directement à partir des boyaux** (situés « derrière » les tranchées »). Ils venaient parfois renforcer les brancardiers régimentaires.

Ils évacuaient au moyen de brancards à bras, à roues ou de toiles de tente, **les blessés vers le poste de secours ré-**

gimentaire afin qu'ils fussent pansés et évacués.

Leur rôle était aussi d'enterrer les morts. Ils emportaient les cadavres le long des boyaux et les inhumait la nuit.

Ils dirigeaient l'évacuation des blessés à la sortie des postes de secours.

Selon la gravité des blessures ou de la maladie, l'évacuation des blessés sur telle ou telle ambulance divisionnaire s'effectue à pied pour les blessés en état de marcher ou par voiture automobile pour les autres (ou brouettes-brancards des brancardiers divisionnaires).

LES MÉDECINS RÉGIMENTAIRES RESTENT AU POSTE DE SECOURS DU RÉGIMENT

Possédant de vastes caves et salles voûtées, dès 1914, la Malterie devint un poste de secours des régiments français employés dans le secteur d'Aix-Noulette, où les blessés apportés par les G.B.D.13 et G.B.D.43 étaient pansés et évacués (vers l'ambulance de Sains ou sur Hersin, Bruay...).

Au départ des régiments français **début 1916, la Malterie continua son activité avec les anglais** qui avaient remplacé les français sur le secteur d'Aix-Noulette.

Les médecins anglais succédèrent aux médecins français.

MÉDECINS RÉGIMENTAIRES :

• **Louis Pasteur Valléry-Radot** (petit-fils de Louis Pasteur) était à la Malterie durant toute l'activité française : de 1914 à début 1916, en tant que médecin auxiliaire du 17^e RI avant de devenir médecin-major du 31^e BCP en 1915.

Son livre **« Pour la Terre de France par la douleur et la mort (La Colline de Lorette) 1914-1915 »** relate son « séjour » à la Malterie.

Extraits :

« Par un chemin creux nous arrivons aux premières maisons d'Aix-Noulette... »

Aix-Noulette ! Nom qui évoque les bergeries des temps disparus... aujourd'hui tout y est ruines. »

« Au fond de la cour, une lumière sourde indique l'accès d'un couloir où je pénètre. »

Par une pente douce ce couloir mène à l'entrée d'un souterrain... »

Mon pied heurte un brancard... un blessé gémit. Je trébuche sur un corps qui reste inerte. Je m'arrête, mes yeux s'accoutument peu à peu à cette obscurité et distinguent des formes, ..., ensevelies dans la paille et des couvertures; devant moi s'étendent des travées éclairées de faibles lueurs, des litières ... sont alignées le long des murs, des instruments de chirurgie, des pansements trainent sur des tables, du sang souille le carrelage du sol. »

• Major Thinesse

• **Mabile**, médecin auxiliaire au poste de secours du 10^e B.C.P.

• **Thibaud**, médecin régimentaire

• ... et bien d'autres !

MÉDECINS DIVISIONNAIRES DU G.B.D 43 :

• **Raymond Bonnefous**, médecin auxiliaire

• **Perret**, médecin auxiliaire

• **Morin**

• **Edouard Jean Ducuing**

• **Maillet**, aide-major de 2^e classe

• **Leblanc**

EXTRAIT DU JOURNAL DE MARCHÉ DU G.B.D.43 :

9 mai 1915

- 372 blessés évacués des tranchées sur la Malterie

- 238 blessés évacués par voiture de la Malterie à l'arrière

11 mai 1915

- 192 blessés évacués du front à la Malterie

- 370 blessés évacués de la Malterie à l'arrière

BONNEFOUS RAYMOND (1893-1979)

Né à Rodez le 8 mai 1893.

Son père exerçait la profession de chirurgien. À la mobilisation, il a 21 ans et est en deuxième année de faculté de médecine. Nommé médecin auxiliaire le 20 juin 1915, il intègre le 6 juillet le G.B.D. de la 43^e D.I. qui cantonne à Sains-en-Gohelle, puis à la Malterie et à Boyeffles en octobre 1915.

Il reste au G.B.D.43 jusqu'au 3 janvier 1918, date à laquelle il est nommé au 149^e R.I. Il quittera ce régiment le 28 décembre 1918 avec le grade d'aide-major.

3 citations à l'ordre de la division, 2 citations à l'ordre de l'armée.

Raymond Bonnefous a obtenu la Légion d'honneur en 1921.

Après la guerre, c'est la reprise des études de médecine, Raymond Bonnefous obtient son doctorat en 1925.

Chirurgien, il se lance parallèlement dans une carrière politique : élu maire de Rodez en 1935, il sera sénateur de l'Aveyron de 1946 à 1971 et président du Conseil Général de 1949 à 1976.

Il disparaît le 5 juillet 1979.

Un grand merci à Nathalie Bauer, petite-fille de Raymond Bonnefous, qui nous a transmis toutes les photos de ce document.

Son livre « des garçons d'avenir » relate le « parcours » de Raymond Bonnefous, son grand-père, médecin au G.B.D.43, sur Aix-Noulette d'août 1915 à décembre 1915 (Tranchée des Saules, fossé aux Loups, bois Carré, Fonds de Buval, ...)

Marguerite Marie Demey-Dutériez

Extraits « des garçons d'avenir » :

Page 24 nous nous acheminâmes vers le village d'Aix-Noulette...; c'était là, ...précisément dans un bâtiment dénommé la Malterie, que le poste de secours était installé... Il était impossible de se tromper, car c'était le seul édifice qui tenait encore debout... il se composait d'une pièce destinée aux médecins de service, servant de bureau, salle à manger et chambre à coucher, d'une cuisine, d'une cour intérieure, d'un hangar où dormaient les brancardiers, et abritait dans ses caves les postes de secours centraux des régiments de la division employée dans le secteur.

Page 24-25 trois postes de recueil où les blessés étaient transportés par les brancardiers régimentaires et pris en charge par ceux du G.B.D., notre groupe, qui les conduisaient à la Malterie afin qu'ils fussent pansés et évacués

Page 49 un poste de brancardiers que nous avions baptisé la « maison hantée », en réalité une bicoque en ruine située au bord d'une route et en face des lignes

Page 91 compte tenu de l'état des boyaux, tout le monde circulait à découvert, aussi la route était-elle très marmitee, notamment à la hauteur du Fossé aux Loups. Nous réintégrâmes la Malterie, toujours debout, parmi les décombres...

Page 187 Morin énumérait « fond de Buval, tranchée des Saules, fossé aux Loups, bois Carré »



ECHOS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 12 DÉCEMBRE 2018

D 2018-60 : Décision modificative N°3

Afin de faire face à l'évolution des besoins, le conseil municipal décide à la majorité des voix (21 « pour », 3 « contre », 1 abstention) de modifier les crédits votés lors du budget 2018.

D 2018-61 : Prise en charge des dépenses d'investissement avant le vote du budget primitif 2019

Monsieur le Maire demande à l'assemblée l'autorisation de mandater les dépenses d'investissement 2019, dans la limite du quart des crédits inscrits au budget de 2017, à savoir :

Chapitre 20 : 4 625.00 €

Chapitre 21 : 63 750.00 €

Chapitre 23 : 10 750.00 €

Adopté à la majorité des voix (21 « pour », 3 « contre » et 1 « abstention »)

D 2018-62 : personnel communal – protection sociale complémentaire – volet prévoyance – mandat et adhésion à la convention de participation du CDG 62

La Ville souhaite proposer une offre de protection sociale dans le but de garantir la santé des agents.

Le conseil municipal décide à l'unanimité, d'adhérer à la convention de participation mise en œuvre par le CDG 62 et de fixer un montant de 16 euros par agent et par mois.

D 2018-63 : personnel communal – protection sociale complémentaire – volet santé – mandat et adhésion à la convention de participation du CDG 62

La Ville souhaite proposer une offre de protection sociale dans le but de garantir la santé des agents.

Le conseil municipal décide à l'unanimité, d'adhérer à la convention de participation mise en œuvre par le CDG 62 et de fixer un montant de 10 € par agent et par mois.

D 2018-64 : personnel communal – avancement de grade – création d'un poste de rédacteur principal

Suite à l'avis favorable de la CAP, en date du 11 octobre 2018, le conseil municipal accepte, à l'unanimité, de créer un poste de rédacteur principal de 2ème classe pour un agent remplissant toutes les conditions nécessaires à un avancement de grade.

D 2018-66 : arrêt du projet de révision allégée du Plan Local d'Urbanisme et note de synthèse

Le Plan Local d'Urbanisme de la Ville (PLU) a été approuvé le 30 avril 2013. Il fait l'objet d'une procédure de révision allégée engagée par décision du conseil municipal en date du 30 juin 2015.

Cette révision, porte sur l'aménagement d'une partie de la zone d'activité située entre la RD937 et l'A26, sur la ZAC des Jardins de l'Artois »

Le conseil municipal, à la majorité des voix (22 « pour » et 3 « contre »)

- Tire le bilan de la concertation

- Arrête le projet de révision du PLU

- Transmet pour avis, un dossier aux personnes publiques en vue de la réunion d'examen conjoint dont la date sera fixée ultérieurement

-A l'issue de cette réunion, il sera possible de lancer l'enquête publique

D 2018-67 : Extension du cimetière communal – délibération de principe

La commune a l'obligation légale d'inhumier toute personne décédée sur son territoire. Afin d'anticiper les besoins. Il est demandé aux conseillers municipaux de se prononcer sur le projet d'extension sur une parcelle qui jouxte le cimetière actuel. Adopté à l'unanimité.

D 2018-68 : présentation du projet de véloroute dite « Eurovélo N°5 » section Angres à Olhain – proposition de classement/déclassement des chemins ruraux concernés

Dans le cadre du schéma régional des véloroutes et voies vertes, le département du Pas-de-Calais, s'est engagé pour la réalisation d'une liaison cyclable. Afin de protéger l'intégralité des voies concernées, le Département préconise que les chemins ruraux concernés par cette action, puissent être classés en voiries communales.

Les conseillers municipaux acceptent à la majorité des voix (22 « pour » et 3 « abstentions ») la procédure de classement qui est dispensée d'enquête publique préalable.

D 2018-69 : avis sur la construction d'une installation classée pour la protection de l'environnement : « parcolog Gestion »

Suite à la demande de la société Parcolog

Gestion, relative à la création d'un bâtiment logistique composé de 10 cellules, d'environ 9500 m² destinées à recevoir tous les types de marchandises de la grande consommation sur la ZI de l'Alouette à Bully-les-Mines, le conseil municipal émet un avis favorable, à la majorité des voix (22 « pour » et 3 « contre ») sur ce dossier, inscrit à la nomenclature des installations classées.

D 2018-70 : Subvention 2018/2019 à l'Association « Œuvre du Livre » - approbation de la convention intercommunale d'attribution – CALL

Le conseil municipal autorise, à l'unanimité, le versement d'une subvention à l'œuvre du livre de Liévin, d'un montant de 1 550 € pour les élèves qui fréquentent le lycée Léo Lagrange de Bully-les-Mines – année scolaire 2018/2019 (25,00 € par élève).

D 2018-71 : CALL – Conférence intercommunale du Logement (CIL) – approbation de la convention intercommunale d'attribution – CALL

Suite à la conférence intercommunale du logement de la CALL qui s'est tenue le 11 septembre dernier, la convention intercommunale et la charte intercommunale de relogement ont été validées. Les conseillers émettent un avis favorable et adoptent cette convention (par 22 voix « pour » et 3 « abstention »).

D 2018-72 : La POSTE : modification des horaires

Considérant la modification des horaires établie depuis le 12 novembre 2018 au bureau de Poste d'Aix-Noulette, à savoir : Les lundi, mardi, mercredi et vendredi de 14h à 16h30

Le jeudi de 14h30 à 16h30, soit 12 heures d'ouverture au public.

Le conseil municipal s'oppose à l'unanimité, à la modification des horaires et exige une ouverture le samedi matin.

D 2018-73 : Droit de Cité – demande de subvention dans le cadre d'un projet d'investissement de matériel technique son et lumière

Le conseil municipal se prononce favorablement, à la majorité des voix (23 « pour » et 2 « contre ») sur l'accompagnement à un projet d'investissement en matériel scénique pour l'association Droit de Cité, pour un montant de 3 500,00 €.

Les tribunes politiques des élus « n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs » et ne s'auraient être « contrôlées par la commune ». Ainsi, leurs auteurs sont responsables lorsque leurs textes sont écrits trop petits ou contiennent des fautes.

GROUPE ENSEMBLE POUR AIX-NOULETTE

UNION DE LA GAUCHE
ET DES DÉMOCRATES
DE PROGRÈS

(23 ÉLUS)

TEXTE

Tony MOULIN

GROUPE NOUVEL ÉLAN POUR AIX-NOULETTE FRONT DE GAUCHE

(3 ÉLUS)

En pleine mobilisation sur le pouvoir d'achat, le 8 mars, journée internationale des droits des femmes, l'accent était donné sur l'égalité professionnelle. Le droit des femmes est un droit récent qui doit être l'objet d'une vigilance accrue contre toute tentative de régression.

Il aura fallu attendre l'année 1965 pour que les femmes aient le droit d'exercer une activité professionnelle et d'ouvrir un compte en banque sans la tutelle masculine. Les femmes ont en moyenne 26% de moins de rémunération que leurs collègues masculins.

Sous le symbole de 15h40, l'heure qui correspond au point de départ du temps de travail gratuit féminin, des débats et des mobilisations ont eu lieu partout en FRANCE. Le droit à un salaire égal pour un travail égal prend tout son sens lorsque l'on sait que l'égalité des salaires permettrait l'équilibre des caisses de la sécurité sociale. Les membres d'un nouvel élan pour Aix-Noulette soutiennent et participent aux initiatives visant à éradiquer la discrimination du genre.

Rejoignez-nous, venez débattre lors de nos réunions programmées près de chez vous.

Avec **Dany COOLEN**, pour Un Nouvel Elan www.unnouvelelanpouraixnoulette.com

GROUPE LE RENOUVEAU D'AIX-NOULETTE

(1 ÉLU)

Aix-Noulette, Passionnément !

Maintenir la qualité de la vie dans notre village nous concerne tous. Nous sommes, chacun à notre niveau, les acteurs du bien-être dans la cité aixoise.

Vous aussi souhaitez vous investir dans la vie locale ? Emettre des avis, des propositions pour pérenniser et promouvoir l'ambiance si particulière qui y règne ?

Je vous propose donc la création d'un comité de réflexion au sein duquel chacun pourra s'exprimer librement et en toute convivialité, selon ses propres convictions.

Je vous invite à imaginer et à bâtir ensemble un projet d'avenir pour notre cher village, dans le cadre de la future élection municipale.

L'objectif de ce comité est d'alimenter un débat collectif et pragmatique, tant en matière d'aménagement du territoire, que de protection de l'environnement ou du renforcement des liens sociaux.

Ensemble, devenons les véritables acteurs de notre village, passionnément !

Contact : Aix-Noulette, passionnément ! **Dominique LETHIOT** 6, rue des Lombards, 62160 Aix-Noulette.

AGENDA

• DIMANCHE 7 AVRIL // RUE L'ABBÉ
MARCHÉ AUX PUCES DE L'AAE AIX
Inscriptions les mercredis et jeudis de 18h à 20h à la salle Maxime Lacroix.

• DU LUNDI 8 AU MERCREDI 10 AVRIL //
SALLE DES FÊTES ET SALLE DE SPORTS
STAGE JUDO MULTISPORTS

• DIMANCHE 14 AVRIL // SALLE DES FÊTES

REPAS DE PRINTEMPS

Organisé par le Comité des Fêtes du Centre

• VENDREDI 26 AVRIL // PARC RENÉ CASSIN DE SOUCHEZ

CHASSE AUX ŒUFS

Organisé par le RAM

• VENDREDI 26 AVRIL // PARC RENÉ CASSIN DE SOUCHEZ

CHASSE AUX ŒUFS

Organisé par le RAM

• SAMEDI 27 AVRIL // STADE FLORENT
TOURNOI DE PÉTANQUE

Organisé par l'association Joujouthèque bout de ficelle

• DIMANCHE 28 AVRIL // STADE GARANDEL (PLAINE DE JEUX) // À PARTIR DE 9H

PARCOURS DU CŒUR

Parcours du cœur organisé par l'association Aix en Balade et la municipalité avec la participation de la Fédération française de cardiologie.

Initiation aux gestes des premiers secours, randonnées, marche nordique, color run...

• DU VENDREDI 26 AU DIMANCHE 28 AVRIL // CHAPELLE D'ART DE NOULETTE
EXPOSITION JOCELYNE DECROIX
Exposition d'aquarelles de Jocelyne DECROIX sur le thème de la rouille
Vernissage le vendredi à 18h30.

• DIMANCHE 05 MAI // SALLE DES SPORTS

15ÈME RANDONNÉE PÉDESTRE : MARCHÉ DES COCCINELLES

Organisée par l'association Aix en Balade et la délégation des Hauts de France de l'Association Neurofibromatoses et Recklinghausen (maladies génétiques orphelines). Parcours de 10 kms, départ 9h30 de la salle des sports, participation minimum de 2.50€, pot de l'amitié au retour. L'argent récolté lors de nos randonnées permet de faire avancer la recherche pour notre maladie.

Renseignements :
BREMBOR Brigitte **03 21 43 98 03**
CONTART Daniel **06 79 07 18 85**

• MERCREDI 8 MAI // SALLE DES FÊTES // DE 9H À 18H

GEEK AIX'PO

Salon rétro gaming organisé par l'association Aix Pression Danse.

Entrée gratuite.

Renseignements : **07 82 60 20 46**

aixpressiondanse@gmail.com
www.aixpressiondanse.fr

• MERCREDI 8 MAI // LA MALTERIE

TOURNOI DE TAROT

Renseignements et inscriptions :
Jean-Michel GUFFROY **06 62 78 45 75**

• SAMEDI 11 MAI // PARKING DES SERVICES TECHNIQUES, RUE DE BÉTHUNE // DE 9H À 17H

OPÉRATION CARWASH

Organisé par l'APE

• SAMEDI 11 MAI // SALLE DE SPORTS
TOURNOI DE BASKET

Organisé par le BCAN

• MARDI 14 MAI // SALLE DES FÊTES // 18H30

MY PERISCHOOL

Réunion d'information MY PERISCHOOL à destination des parents d'enfants fréquentant le restaurant scolaire, la garderie ou les centres de loisirs.

• SAMEDI 25 MAI // SALLE DE SPORTS

TOURNOI DE BASKET

Organisé par le BCAN

• DU VENDREDI 24 AU DIMANCHE 26 MAI // CHAPELLE D'ART DE NOULETTE

LE CLAP : REGARDS SUR L'ORIENTALISME

Exposition de groupes.

Vernissage le vendredi 18h30

• DIMANCHE 26 MAI

ÉLECTIONS EUROPÉENNES

• DIMANCHE 26 MAI

FÊTE DES MÈRES

• SAMEDI 1ER JUIN // SALLE DES FÊTES // 20H

CONCERT DE PRINTEMPS DE L'HARMONIE MUNICIPALE

Entrée gratuite

• DIMANCHE 9 JUIN // STADE FLORENT ET ESPACE ASSOCIATIF

LES BOUCLES DU CŒUR

Organisées par l'association Joujouthèque Bout de ficelle

• LUNDI 10 JUIN

MARCHÉ AUX PUCES DE L'AAE AIX

• SAMEDI 15 JUIN // STADE FLORENT
JOURNÉE FOOT

• DIMANCHE 16 JUIN // RUE DU PRÉ // DE 7H À 17H

11ÈME MARCHÉ AUX PUCES

Organisé par l'amicale des anciens sapeurs-pompiers d'Aix-Noulette

• SAMEDI 22 JUIN // STADE FLORENT ET SALLE DES FÊTES

FÊTE DES ÉCOLES MATERNELLES ET PRIMAIRES

• SAMEDI 29 ET DIMANCHE 30 JUIN // 15H

GALA DE DANSE

Organisé par l'association AixPression Danse

• DIMANCHE 14 JUILLET // STADE FLORENT ET SALLE DES FÊTES

VILLAGE EN FÊTE

Avec **Aixgame #2** (chasse aux trésors dans la ville), **concert de musique irlandaise et feu d'artifice**. Restauration et buvette sur place.
Gratuit.

• LUNDI 15 JUILLET // SALLE DE LA POSTE

DON DU SANG

LE PETIT AIXOIS
présente tous ses vœux
de bonheur au jeunes mariés



DUBOURDIEU Alexandre & MANNESSIER Elodie
le 26 mai 2018



ADRESSE

HÔTEL DE VILLE

7 RUE DE BÉTHUNE • 62160 AIX-NOULETTE



HORAIRE D'OUVERTURE

LUNDI // 8H00 - 12H00 // 13H30 - 17H30

MARDI // 8H00 - 12H00 // 13H30 - 17H30

MERCREDI // 8H00 - 12H00 // 13H30 - 17H30

JEUDI // 8H00 - 12H00 // 13H30 - 17H30

VENDREDI // 8H00 - 12H00 // 13H30 - 17H30



CONTACT

TÉL **03 21 72 66 44** • FAX **03 21 45 41 47**



SITE INTERNET

www.aix-noulette.fr



BULLETIN D'INFORMATIONS N°101 • AVRIL 2019

Directeur de la publication **Alain Lefebvre**
Conception **Olivier Hubert** (www.ohcomm.com)
Rédaction **Tony Moulin** et **Hervé Blois**
Photos **Olivier Hubert**, **Tony Moulin**,
Robert Catteau, **Robert Verwaerde** et **Hervé Blois**
Comité de lecture **le bureau municipal** et **Edmond Bak**
Impression **Imprimerie Julien Jopub Communication**
Distribution **Services techniques (Mairie)**

Ne pas jeter sur la voie publique

SI VOUS N'AVEZ PAS REÇU LE PRÉCÉDENT NUMÉRO
DU PETIT AIXOIS, VOUS POUVEZ LE DEMANDER
ET LE RETIRER À L'ACCUEIL DE LA MAIRIE

AIXPRESSION DANSE
PRESENTE

GEEK AIX'PO

LE 1ER SALON DE LA CULTURE GEEK A AIX NOULETTE

8 MAI 2019

SALLE DES FETES D'AIX NOULETTE



COMICS-MANGA-RETRO GAMING-COSPLAY-POP CULTURE
NOMBREUX EXPOSANTS ET ANIMATIONS

DE 9 H A 19 H

ENTREE GRATUITE

BUVETTE ET RESTAURATION SUR PLACE

CONTACTS : 0782602046 OU AIXPRESSIONDANSE@GMAIL.COM

